L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 2 JUIN 1867. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.
EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $8; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $3 00 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 2 JUIN.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN LUNDI
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Une étendue de terre, autrefois établie en une plantation sucrière, située en la paroisse St-Charles sur la rive droite du fleuve, — ainsi que d'autres terres amplement décrites dans l'annonce du shérif.
Par Montgomery Bros & Co, à 11 heures, à la résidence No 106 de la rue Annonciation — De beaux meubles en acajou et en noyer; tapis, belles glaces françaises, toiles cirées, faïence et verrerie, ustensiles, fourneau et ustensiles de cuisine, &c.
Par G de Fériet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs — Une magnifique résidence en briques, au coin des rues Hôpital et Condé.
Par S. Guinault, à 11 heures, à la Métairie, à l'extrémité de la rue Bienville—Trente belles vaches laitières, une jument, bidons, &c.
Par A. Felber, au No 46 de la rue de Chartres — Marchandises sèches de fonds, habillements, chaussures, chapeaux, &c.
Par Hoffman & Marks, au No 38 de la rue de Chartres — Marchandises sèches, lingerie et habillements.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée

☞ Habitation sucrière et plusieurs portions de terre &c, à l'encan par le shérif
Nous appelons l'attention particulière sur la vente aux enchères publiques qui aura lieu demain à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du Shérif de la paroisse d'Orléans d'une certaine étendue de terre autrefois établie en une plantation sucrière, et de plusieurs portions de terre &c., le tout situé dans la paroisse St-Charles, en cet Etat, rive droite du fleuve Mississipi.
Pour le détail voir aux annonces.

Les nouvelles du Mexique.

Les dernières nouvelles du Mexique causent un étonnement général. On ne peut expliquer comment les troupes impériales sont restées avec obstination à Queretaro du jour où elles n'avaient plus à attendre de secours du Sud. Il était clair qu'elles ne pourraient soutenir un siège indéfiniment et que tôt ou tard elles seraient forcées de se rendre. La politique devait être de gagner l'Est et de se rapprocher de la Vera-Cruz où il eût été facile de recevoir toute espèce de ravitaillements par la voie maritime. Ce qui le prouve c'est l'impuissance des troupes Libérales contre cette ville qui est cependant parfaitement bloquée du côté de la terre. La Vera-Cruz a toujours été imprenable quand on a bien voulu se donner la peine de la défendre. Dans cette dernière circonstance, la défense en était devenue très facile par la bonne volonté des autorités de Cuba qui laissaient expédier de la Havane tout ce dont les impérialistes avaient besoin, jusqu'à des hommes. Les derniers journaux de la Havane mentionnent encore le départ d'un navire chargé de matériel pour les défenseurs de Vera-Cruz et ce navire a dû y arriver après la catastrophe de Queretaro, car il y a dans cette guerre un fait étrange et dont on ne peut se rendre compte, c'est la résistance de la capitale de l'empire et celle du premier de ses ports, quand le chef de cet empire succombe avec un siège à plus de 60 milles de la capitale et à plus de 700 milles du point du littoral qui, en cas d'échec, lui offrait un moyen assuré d'échapper à ses ennemis.

Nos lecteurs voient que nous raisonnons dans l'hypothèse de la chute de Queretaro, événement mis en doute par beaucoup de gens de Brownsville et de Matamoros, et positivement nié par un journal espagnol qui a reçu de Monterey une lettre de quatre jours plus récente, lettre où il est formellement dit que la nouvelle est fausse. Les rédacteurs de cette feuille déclarent que ce n'est pas la première fois que les partis au Mexique se servent de pareils moyens pour se procurer des ressources et que de tout temps les belligérants, et forts et faibles, y ont eu recours. En effet, le succès est le meilleur des négociateurs; le succès assure soumission et adhésion; il assure principalement la levée des subsides et donne tout à la fois des hommes et le moyen de les conserver en les payant. Il n'est donc pas impossible que Juarez, fort rompu dans ces sortes de pratiques, ait senti l'avantage qu'il en pouvait tirer et ait exploité de nouveau ce moyen. Néanmoins, comme il faut que tout finisse, les bonnes chances pour cette fois étant du côté des libéraux, la catastrophe impériale si redoutée depuis le départ des troupes françaises, peut être admise provisoirement et nous continuerons à raisonner dans cette hypothèse.

Voilà donc Maximilien prisonnier, prisonnier avec Mejia et Castillo. Miramon a échappé, celui-là probablement étant réservé à d'autres destinées. Que va-t-on faire de Maximilien? Sera-t-il fusillé sans forme ou avec forme de procès, ce qui au Mexique est à peu près la même chose? Nous ne pouvons invoquer ici pour lui sa naissance ni son rang. Sa naissance lui serait plutôt funeste, car c'est par là que Maximilien était étranger au Mexique. Sous ce rapport, il pourrait être considéré comme un grand flibustier, ayant joué une partie périlleuse et l'ayant perdue. La partie perdue, il faut qu'il la paie. C'est ce qui est arrivé à d'autres avant lui. Raousset-Boulbon paya de sa vie une entreprise malheureuse. Walker finit ainsi sa carrière, sur les bords du Rio Negro à Honduras. Crab, avec 96 aventuriers américains, fut exécuté dans la Sonore, sans que le président Buchanan eût seulement l'idée de demander grâce pour lui et ses compagnons. Gaston d'Artois n'a pas été plus heureux sur les bords mexicains du Pacifique, et sa fin a été celle de tous ses prédécesseurs dans les mêmes régions. Tous ont donc payé de leur vie leur témérité.

Mais l'affaire de Maximilien sous tous les rapports est différente. Il est venu au Mexique sur les appels réitérés d'un grand parti mexicain, et appuyé, en outre, sur une armée devant laquelle s'effaçait sinon toute dissidence, du moins toute résistance sérieuse. Il y fut reçu en triomphe et salué en tous lieux par les plus vives acclamations. Les populations si malheureuses du Mexique voyaient en Maximilien le fondateur d'un régime fort, régulier et définitif. On croyait en lui, en son honneur, en sa moralité, en ses lumières, en sa puissance. Tous ceux qui purent voter pour l'empire, c'est-à-dire tous ceux qui étaient à l'abri des vengeances républicaines votèrent pour cet ordre nouveau ou envoyèrent leur adhésion empressée. L'empire fut solennellement reconnu par les trois quarts des populations du Mexique. L'autre quart se composait des Etats sur les frontières du Nord, Etats presque déserts, très peu civilisés, très pauvres, presque toujours abandonnés aux incursions des Indiens et ouverts, sans défense, à la cupidité des aventuriers qui n'y ont jamais trouvé grand'chose et qui le plus souvent y ont fini leur vie misérablement.

Reçu, comme nous venons de le dire, Maximilien eut un moment de règne véritable. Il fonda maints établissements d'utilité publique, secourut les indigents, fit fleurir la justice et l'ordre et donna au commerce et à l'industrie un essor tout à fait inconnu dans le pays. Il fit disparaître, en outre, le dernier vestige du servage en abolissant complètement de vieilles coutumes locales, connues sous le nom de péonage, coutumes passées à l'état de lois et qui pesaient lourdement sur la population la plus nombreuse du pays, sur les Indiens et les métis.

Maximilien ne se borna pas à réformer, fonder et créer. Pour effacer son origine, unique chose que les ennemis de l'empire pussent invoquer contre lui, il se fit mexicain et travailla à opérer ce changement par tous les moyens honorables possibles. Les Mexicains avaient donc particulièrement droit à ses faveurs. Sa Cour, celle de l'impératrice n'étaient remplies que de Mexicaines et de Mexicains; on n'y parlait que l'espagnol; enfin n'ayant pas d'héritier de sang, Maximilien institua une dynastie vraiment mexicaine en adoptant, comme son héritier futur, un jeune rejeton d'une des familles les plus populaires du Mexique, le petit fils d'Iturbide, le premier empereur du pays, et l'homme qui en fut le plus illustre.

Que pouvait-on faire de plus pour mériter le droit de citoyen mexicain? Fallait-il l'acheter par des trésors? C'est encore ce que fit Maximilien. Le Mexique était épuisé d'argent, Maximilien fit trouver des ressources à l'extérieur qui ne coûtaient rien au pays. Il fut soutenu par les emprunts d'Europe et non par les emprunts mexicains. Pour résumer cette histoire en quelques mots nous dirons que chaque jour de la vie de Maximilien au Mexique fut un jour de grâce et un jour de fortune pour les Mexicains. Nous n'en finirions pas à raconter les bienfaits de l'empire au Mexique. L'histoire les dira.

La guerre civile a endurci les cœurs mexicains; mais, quelque durs qu'ils puissent être, il est des choses morales qu'ils doivent sentir. Maximilien a régné légitimement sur le Mexique; et a fait au pays tout le bien qu'il a pu; il en a été tout à la fois l'honneur et la providence, et l'a enrichi des fonds des banquiers européens ses amis. Or, l'homme qui s'est conduit ainsi peut-il être assimilé à un aventurier sans nom, à un aventurier sans soutien national, sans fortune, et suivi dans ses aventures par des bandes de pillards et de flibustiers? Non, la raison se révolte à un rapprochement pareil; et si les Mexicains ne sentent pas la nécessité d'épargner les jours d'un tel prisonnier, ce n'est pas lui qui serait à plaindre, mais bien eux-mêmes, car son exécution, comme un crime abominable, leur serait reprochée par le monde entier.

Il est vrai, et nous ne voulons rien omettre, Maximilien promulgua un décret énergique contre ceux qui lui étaient opposés à une certaine époque de son règne; mais alors le décret était justifié par les faits. Les dissidents ne formaient plus que des bandes de guérillas cherchant le pillage. Toutes les correspondances en font foi. Les Libéraux n'avaient pas d'armée, Juarez était à El Paso, hors du Mexique, et tout entier le pays reconnaissait Maximilien. Pour établir une paix solide, Maximilien crut donc devoir sévir contre les bandits qui restaient.

Il faut ajouter que le décret ne fut jamais mis en pratique, et c'est en vain que nous cherchons dans nos souvenirs le nom d'une grande victime, nous n'y trouvons que des exécutions de guérillas non enrégimentés, sans chef, sans règle et sans discipline, détroussant les passants sur les routes, désolant les fermiers et fuyant à l'approche des forces impérialistes qui ne parvenaient que rarement à les surprendre en flagrant délit de vol. Le décret de Maximilien ne fut jamais redoutable qu'à des gens de cette sorte et, en les détruisant, il rendait service au pays.

Quant à la persistance de Maximilien à rester au Mexique après le départ des troupes françaises, quand il n'avait pas d'armée organisée, nous trouvons que c'est ce qu'il a fait de plus grand, de plus noble et de plus désintéressé. Tout autre à sa place ne serait pas resté une heure. Mais il céda aux instances du parti conservateur; il céda non parce qu'il avait l'espoir d'un triomphe final, mais parce qu'il lui répugnait d'abandonner un parti qui l'avait appuyé et qui pensait pouvoir se défendre avec lui. Maximilien est resté non pour lui mais pour les autres; et il a résisté assez longtemps pour prouver au monde que sa cause était nationale, qu'il y avait pour lui, au Mexique, un parti national, et que ses efforts étaient justifiés.

Ils échouent aujourd'hui mais le résultat doit en être attribué à des événements tout à fait étrangers au peuple du Mexique. Juarez connaît mieux que personne les événements étrangers auxquels nous faisons allusion, et comme il leur doit exclusivement le retour de sa fortune politique, on est tout surpris du ton majestueux et fier avec lequel il a reçu l'envoyé du ministre américain. M. Juarez sans vouloir rien promettre de favorable à Maximilien, a daigné cependant dire que le gouvernement de la république «avait, avec la justification de ses actes, continué d'avoir les sympathies du peuple et du gouvernement des Etats-Unis que le peuple et le gouvernement du Mexique ont toujours eu en grande estime.» En conséquence, Maximilien, s'il est pris, restera à la disposition d'un homme haineux et vindicatif, qui n'a rien fait pour empêcher les massacres de San Jacinto et de Puebla, et qui dit n'avoir aucune raison pour en empêcher d'autres à Queretaro, à Mexico ou à la Vera-Cruz.

CONCERT DE M. FERNANDO.—C'est demain lundi que doit avoir lieu le grand concert annoncé au bénéfice de M. Fernando, dans la salle du Lycée, à huit heures du soir. Voici le programme de cette intéressante soirée:
1o—Trio, d'Attila (Verdi) chanté par Mlle G. M. M. Chase et Fernando.
2o—Kitira (danse indienne), piano par G Smith.
3o—Fleur de l'âme (Victor Hugo) chanté par A. Fernando.
4o—"Bocage épais", des Mousquetaires (Halevy), Mlle G.
5o—Fantaisie de Vieuxtemps, violon par J. Oliveira.
6o—Ave Maria de Gounod, chanté par Mme F. Urban, accompagnée par MM. Oliveira, Smith et Greuling.
7o—Sextette de Lucie (Donizetti) chanté par Mlle G, MM. Chase, Fernando, Davis, Wheeler et Bremer.
8o—Solo de basse par A. G. Wheeler.
9o—Cavatine de la Favorite, par A. Fernando.
10—Cavatine de Il Giuramento (Mercadente) chantée par Mme Urban accompagnée par M Oliveira.
11o—Romance de la Favorite, par M. Chase.
12o—Duo du Maître de Chapelle, par Mlle G et A. Fernando.
13o—Quartette pour voix d'hommes.
C'est un programme qui piquera la curiosité des amateurs et qui attirera demain la foule à la salle du Lycée. On commencera à huit heures.

La lettre du docteur Hunter.

Nous appelons l'attention spéciale des personnes qui souffrent d'affections de la gorge et des poumons, sur la lettre du docteur Hunter, publiée dans une autre colonne. Les visites de ce médecin depuis quelques années ont excité l'intérêt car il a acquis une grande notoriété dans les grandes villes du Nord. Cette lettre est la première d'une série de lettres qu'il se propose de publier, et ces correspondances seront, sans aucun doute, intéressantes et instructives. Chacun connaît la terrible mortalité causée par la consomption, car il est peu de familles que cette maladie n'ait pas affligées, et les rapports mortuaires indiquent que ses ravages s'étendent d'une manière fatale. Les statistiques sur la mortalité de la ville de Paris pour l'année 1866 établissent, qu'en dehors de ceux qui sont morts du choléra, près de la moitié des décès a été causée par des maladies de poitrine. La mortalité dans notre ville n'est probablement pas aussi grande, mais elle s'accroît d'une façon alarmante, et il importe d'examiner attentivement tous les moyens qui promettent de prévenir un si grand fléau ou d'y remédier, surtout lorsqu'ils sont présentés par un médecin qui est représenté comme ayant la réputation et l'expérience du docteur Hunter.

GRANDE FETE AUX FAIR GROUNDS. — Le public n'oubliera pas que c'est aujourd'hui, dimanche que sera donnée dans l'après-midi, aux Fair Grounds, la grande fête dont il est question depuis quelques jours, et pour laquelle les portes seront ouvertes dès 6 heures du matin. Ainsi, quelle que soit l'affluence des curieux, il n'y aura nulle difficulté pour se rendre aux Fair Grounds, puisqu'on pourra à volonté prendre les chars de toutes les heures de la journée. Nous avons déjà parlé des diverses exhibitions qui seront offertes en spectacle, du ballon monstre, du grand orchestre, de la lumière électrique, du moulinet gigantesque et des jeux acrobatiques, burlesques, &c., &c. Eh bien, on nous assure qu'on y verra beaucoup d'autres choses qu'il serait trop long de dire dans une notice, mais qui feront le charme de la société. Allez-y donc, si vous voulez savoir ce que c'est.

FETE SUR L'ESPLANADE.— Cette fête étant pour les inondés, a droit à tous nos respects. Elle aura lieu aujourd'hui, dimanche, dans un ilet vacant sur la rue Esplanade, à un ilet de la rue Broad. On y verra une montagne à spirale, une ascension sur la corde tendue, des exercices d'un genre tout nouveau, et en outre un grand ballon qui fera son ascension vers les 5 heures, sous la direction d'Adolphe Buislay, le gymnaste trapèze que tout le monde veut voir. Tous ces divertissements ne coûteront que ce que les visiteurs voudront bien donner pour les inondés. Nous en prévenons le public.

MAISON LEVI ET NAVRA. — Nous appelons l'attention du commerce et des familles sur l'annonce de la maison Levi et Navra, importateurs de porcelaines et articles de ménage, rue Poydras, No 171. Le magasin de détail, rue du Canal, No 174, entre Baronne et Philippa, est tenu par MM. Levi, Navra & Co, comme succursale de la maison principale. L'assortiment de marchandises de cette maison est un des plus considérables qu'il y ait dans le Sud, et ses prix sont très avantageux.

COMPAGNIE DE TRANSPORT.—Cette Compagnie, dont les bureaux étaient rue Commune, 133, est maintenant établie à l'encoignure des rues Camp et Commune, sous le City Hotel. Elle se charge de transporter les voyageurs et leurs bagages de leurs domiciles aux chemins de fer, bateaux à vapeur, etc. Elle se charge du transport à domicile de tous les paquets, des colis de fruits, de gibier, expédiés des résidences d'été.—Voir l'annonce.

VETEMENTS A BON MARCHÉ. — Tout le monde aime les habits bien faits, tout le monde aime les habits faits de bonne étoffe, et enfin tout le monde aime les habits à bon marché. Eh bien, tout cela se trouve chez MM. Garthwaite, Lewis et Stuart, Nos. 21 et 23 rue du Camp, et les personnes qui en douteraient feraient bien d'aller elles-mêmes visiter l'immense dépôt de linge fait que nous recommandons à leur attention.

LES ORPHELINS DE ST-VINCENT.— Une représentation doit être donnée mercredi prochain, 5 juin, au théâtre des Variétés, au bénéfice de l'Asile des Orphelins de St-Vincent. On sait que cet asile ne reçoit que les petits enfants. Il s'agit donc de venir en aide à de pauvres petites créatures qui seraient abandonnées sans l'existence de cette bienfaisante institution. Nous sollicitons donc le concours de toutes les âmes charitables à la représentation dont il s'agit.

BAIE DE ST-LOUIS ET PASSE CHRISTIAN—Le beau steamer Ossetia, capitaine L. Blakeslee, part tous les jours, (excepté les dimanches), à l'arrivée du train de midi du chemin de fer de Pontchartrain, pour la Baie de St-Louis et la Passe Christian; et au retour part tous les jours, à 9 heures du soir de la Passe et à 10 heures de la Baie. Le Ossetia est un rapide marcheur qui aura grand succès, car nous ne connaissons pas de service plus utile que celui qu'il entreprend dans cette saison de l'année. Pour les renseignements voyez l'annonce.

PRÉSERVATIF CONTRE LA FIEVRE DE FRISSON.—Les Amers de Quinquina qui sont le meilleur préservatif connu contre la fièvre de frisson guérissent aussi la dyspepsie, les faiblesses d'estomac etc. On les trouve chez tous les droguistes.

HOTEL ST CHARLES—Nous appelons l'attention des voyageurs et du public sur l'annonce de cet hôtel. On verra qu'à partir du 15 juin l'hôtel sera tenu à la manière européenne. La grande salle à manger des familles sur la rue Gravier sera transformée en restaurant. Le prix des appartements sera fixé suivant leur importance. Mais ces modifications ne pourront qu'ajouter aux avantages qu'offre cet établissement aux voyageurs.

EXCURSION DE DIMANCHE A MANDEVILLE.—Le beau bateau à vapeur Ella May part tous les dimanches matin, de Milneburg, à l'arrivée du convoi de six heures et demie du matin pour Mandeville et Madisonville, et revient le même jour. Voir l'annonce pour les départs pendant la semaine.

Affaires d'Europe.

L'Avenir national donne sur la séance de la conférence du 9 mai les renseignements suivants:

Dans cette séance, la conférence a adopté article par article le protocole proposé par l'Angleterre.

Le préambule établit que les souverains de l'Autriche, de la Grande-Bretagne, de la Russie, de la France et de la Prusse, avec le concours des souverains de la Belgique, des Pays-Bas et du grand duché du Luxembourg, animés du désir de prévenir les complications que la question luxembourgeoise a fait naître et qui menacent la paix générale, se sont réunis pour aviser aux meilleurs moyens de concilier le différend.

Le roi d'Italie ayant exprimé le vœu de se joindre à ces souverains dans leur œuvre de pacification, ceux-ci se sont empressés de déférer à sa demande.

Après l'adoption du préambule, le représentant du roi des Pays-Bas a déclaré que son souverain maintient ses droits de souveraineté sur le grand-duché et réserve les droits des agnats de la maison de Nassau.

Le même plénipotentiaire représente que la dissolution de la Confédération germanique a rompu les liens qui existaient entre le Limbourg hollandais et l'Allemagne, et que le gouvernement prussien a reconnu la réalité de cette rupture, mais qu'une déclaration solennelle, en présence des grandes puissances, semble pouvoir confirmer en droit cet état de fait. Il demande donc qu'il soit écrit au protocole que le Limbourg est désormais une province purement hollandaise.

Les divers points déjà connus du programme proposé par l'Angleterre sont définitivement adoptés sous le bénéfice des observations suivantes:

"En ce qui concerne la neutralisation du grand duché de Luxembourg, elle est reconnue, et l'Angleterre admet, conformément au désir de la Prusse, que cette neutralité sera sanctionnée par la garantie collective des puissances.

"L'évacuation de la forteresse est admise par la Prusse, mais le délai proposé pour la sortie de la garnison donne lieu à diverses observations. Ce point est tenu en réserve jusqu'à la séance prochaine.

"De son côté le roi de Hollande s'engagerait à démanteler les fortifications, mais il est convenu que ce démantèlement sera laissé à ses bons soins pour s'exécuter avec les ménagements que comporte la situation de la ville.

"Il en est de même quant au chiffre de la garnison de la forteresse. La conférence renonce à le fixer et se borne à recommander au roi grand duc de ne pas dépasser les nécessités de la police et de l'ordre public.

"Les plénipotentiaires ont parafé ensuite les divers articles du protocole, sauf la réserve concernant le délai d'évacuation.

"Il est convenu que le protocole sera définitivement signé dans la séance suivante, qui est fixée au surlendemain."

Voici ce que raconte le même journal sur la séance de la conférence du vendredi 10 mai:

"Le plénipotentiaire des Pays Bas est revenu dans cette séance sur la question du Limbourg. Il avait paru résulter des débats de la veille que la conférence reconnaissait que comme le Luxembourg, le Limbourg hollandais était désormais dégagé de tout lien fédéral avec l'Allemagne.

"Mais cette reconnaissance implicite n'a pas paru suffisante à M. de Bentinck qui a demandé qu'elle fît l'objet d'un article spécial du traité.

"Cette demande a soulevé d'assez nombreuses objections, tirées surtout de ce que la conférence, étant réunie pour un objet déterminé, ne pouvait aborder d'autres questions.

"Finalement, la question a été réservée, plusieurs plénipotentiaires ayant promis de demander des instructions à ce sujet.

"M. de Tornaco a soulevé une autre question, celle de la participation du grand duché au Zollverein. Il a demandé si la neutralisation du Luxembourg l'obligerait à se retirer de l'association douanière allemande, et il s'est étendu sur le préjudice qu'une pareille mesure causerait à la population luxembourgeoise. Tout son commerce, toute son industrie étaient organisés en vue du marché allemand. Le lui enlever ce serait leur porter un coup mortel, et il a prié la conférence de prendre une décision sur ce point. Il a été répondu aux délégués luxembourgeois que puisque le grand duché fait à l'heure qu'il est partie du Zollverein, il suffit que le traité ne lui impose pas l'obligation d'en sortir pour qu'il ait le droit d'y rester.

"M. de Tornaco et son collègue, M. Servais, ont insisté. L'argument qu'on tire du silence du protocole peut bien valoir pour les quatre années pendant lesquelles l'ancienne convention du Zollverein doit encore subsister. Mais après ce délai il s'agira de former l'association douanière à nouveau, et on pourra soutenir que la neutralisation empêche le Luxembourg de se joindre au futur Zollverein.

"A ce propos, il s'est engagé une discussion sur l'étendue des droits des neutres au point de vue des alliances commerciales et même politiques.

"M. Brunnow, plénipotentiaire de la Russie, s'est prononcé dans le sens d'une liberté absolue. Il suffit que le pays neutre n'aliène pas l'indépendance de sa population ou de son territoire au point de vue militaire.

"M. de Bernstoff, plénipotentiaire prussien, a appuyé cette manière de voir.

"Il a été reconnu que le Luxembourg, quoique neutralisé, pourrait continuer à faire indéfiniment part du Zollverein sans qu'il fût besoin de rien stipuler à ce sujet dans le traité.

"M. de Tornaco a demandé que les frais de démolition de la forteresse de Luxembourg soient supportés par toutes les puissances contractantes. Il serait d'autant plus injuste de faire peser sur les finances grand-ducales une dépense aussi considérable, que le démantèlement doit se faire dans un intérêt européen et nullement pour le bien-être de la ville qui, au contraire, se verra privée de sa garnison en même temps que de ses fortifications.

"La demande de M. de Tornaco n'a pas été admise.

"Dans cette séance, la question de la garantie de la neutralité luxembourgeoise est revenue sur le tapis, à propos d'une explication demandée par l'un des plénipotentiaires.

"Lord Stanley en a profité pour marquer avec plus de force qu'il ne l'avait fait précédemment que le gouvernement anglais, en acceptant la proposition prussienne, n'avait pas entendu s'obliger à une garantie absolue de la neutralité luxembourgeoise.

"Comparant ce qui s'était fait en 1839 pour la Belgique avec les négociations actuelles, le président de la conférence a dit que la garantie accordée à la neutralité belge était aussi générale et absolue que possible, et que, le cas échéant, l'Angleterre prêterait au besoin, fût-elle même seule, son appui à l'indépendance de la Belgique, si elle était menacée. Dans le cas actuel, il ne pouvait s'agir que d'une garantie collective, et l'Angleterre ne se croyait obligée à entrer en campagne pour le Luxembourg que si toutes les autres puissances contractantes faisaient cause commune avec elle.

"La conférence s'est ajournée le lendemain samedi, à cinq heures."

La France du 12 donne les renseignements qui suivent:

"Le traité concernant le duché du Luxembourg a été signé samedi à cinq heures et demie au Foreign-Office par les représentants de la France, de la Prusse, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche, de la Belgique et des Pays-Bas.

"C'est vers minuit que la dépêche de Londres, annonçant cette conclusion est arrivée aux Tuileries et au ministère des affaires étrangères.

"Il était deux heures après minuit quand le Moniteur a reçu, du ministère des affaires étrangères, la Note qui a paru ce matin dans la feuille officielle.

"Aujourd'hui dimanche, à une heure, le gouvernement n'avait pas encore reçu de nouvelle dépêche sur ce qui s'est passé dans la troisième séance. Nous ne pouvons donc pas faire connaître à nos lecteurs les stipulations mêmes du traité. Mais la juste impatience du public ne tardera pas à être satisfaite.

"Le Sénat et le Corps législatif recevront demain lundi communication du traité de Londres, et le gouvernement accompagnera cette communication de toutes les explications nécessaires.

"Si ces explications ont pour résultat de détruire ce sentiment dont quelques journaux se font les organes, et qui tend à présenter l'arrangement du Luxembourg comme une transition et un simple ajournement des difficultés, elles seront d'une utilité incontestable.

"Il faut bien reconnaître qu'il y a eu dans le pays, depuis les événements de l'année dernière, une préoccupation qui s'est manifestée à diverses reprises et quelquefois d'une façon très significative. C'est cette préoccupation que des esprits exagérés entretiennent pour accréditer toutes sortes de conjectures et faire pressentir toutes sortes d'éventualités.

"Nous croyons qu'il importe qu'une explication nette et précise mette un terme à ces incertitudes, et le gouvernement et l'opinion doivent le désirer également.

Le Journal de Paris donne les deux nouvelles suivantes:

"On nous assure que M. Rouher, fatigué par les travaux de cet honorable ministère et par les efforts énergiques et persévérants au prix desquels il a fait triompher, dans les conseils de l'Empereur, la politique pacifique qui prévaut en ce moment, songerait à prendre un assez long congé aussitôt que l'état des travaux du Corps législatif le lui permettra.

"On nous annonce que le gouvernement français, voulant donner une preuve de sa modération et aller au-devant des propositions de désarmement qui pourraient lui être faites, se disposerait à retirer les garnisons qui occupent les places de Stenay (Meuse), Sarrebourg (Meurthe) et Sarreguemines (Moselle).

"Une maison prussienne est venue solliciter, sur la place de Saint-Etienne, des commandes de sabres-baïonnettes. Le Mémorial de la Loire pense qu'il n'est pas dit, vu l'importance et l'urgence de la fabrication de cette arme, que ses offres ne soient pas acceptées. On ne pouvait guère s'attendre, en ce moment surtout, à une semblable application de la doctrine économique du libre échange."

On lit dans le Courrier du Bas-Rhin:

"Ce qui forme un contraste fâcheux avec les nouvelles de Londres, ce sont les correspondances allemandes qui continuent à nous parler des grands armements de la Prusse. Nous voyons aujourd'hui encore, dans la Presse de Vienne, une lettre datée de la frontière du Nord, et qui rend compte de mesures très étendues prises par le gouvernement prussien: on arme les forteresses de la Silésie, on transporte des approvisionnements considérables à Neisse et à Kosel; à Breslau, l'administration militaire emmagasine 30,000 quintaux de blé chaque semaine; la Prusse fait de grands achats de chevaux en Gallicie, à Cracovie, à Tarnow, etc.; la forteresse de Spandau est armée, on travaille nuit et jour dans ses ateliers militaires; on y fabrique, dit-on, en grande hâte des canons revolvers, etc."

CORPS LEGISLATIF.

TRAITÉ DE LONDRES.

Ainsi qu'on l'avait annoncé, M. de Moustier a fait connaître au Corps Législatif, dans sa séance du 13, le résultat obtenu par la conférence de Londres. Il s'est exprimé ainsi:

"Messieurs,

"La conférence de Londres a terminé ses travaux, le 11, par la signature d'un traité qui résout, d'une manière décisive, la question internationale du grand-duché du Luxembourg. Le gouvernement français était préoccupé depuis quelque temps de l'état d'incertitude où restait cette question, si importante à la sûreté de nos frontières. Que cette sûreté fût garantie par l'union du grand duché à la France ou par toute autre combinaison, le point principal pour nous était que la Prusse, dans la nouvelle position que lui avaient donnée les derniers changements européens, ne conservât pas, au-delà de ses limites et en dehors de tout droit international, un établissement militaire qui constituait à notre égard une position éminemment offensive. Nous avions le droit d'espérer que nos relations amicales avec le cabinet de Berlin prépareraient la voie à une solution favorable, car nous avons toujours eu l'intention de ménager les justes susceptibilités de la Prusse et d'apporter à une question d'un caractère européen un juste respect pour les traités et pour les intérêts des grandes puissances. Nous nous sommes empressés d'écarter toute cause de conflit par une déclaration conforme à ces sentiments.

"Les puissances ont ouvert les négociations préliminaires, auxquelles un juste sentiment de réserve et de modération nous a défendu de prendre part. A toutes les questions nous avons répondu que nous accepterions toute résolution compatible avec notre sécurité et notre dignité, qui nous serait recommandée par les cabinets comme propre à consolider la paix de l'Europe. Nous ne pouvons trop hautement reconnaître l'esprit d'impartialité déployé par les puissances, ainsi que leur désir d'arriver à un arrangement équitable et honorable. Quand les ratifications auront été échangées, le gouvernement promulguera le texte du traité, dont voici les principales stipulations:

"Le préambule établit que le roi de Hollande, grand duc de Luxembourg, prenant en considération le changement résultant dans la situation du grand-duché de la dissolution des liens qui l'attachaient à l'ancienne Confédération germanique, a invité les souverains d'Autriche, de Belgique, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie à réunir leurs représentants à Londres, dans le but de prendre, de concert avec les plénipotentiaires du roi grand duc, des engagements propres à maintenir la paix pour l'avenir. Les souverains ayant accepté cette invitation, résolurent d'agréer le désir du roi d'Italie de participer aux délibérations destinées à assurer le maintien de la tranquillité générale. Le grand-duc déclare qu'il maintenait la connexion du grand duché avec la maison de Nassau. Cette déclaration fut acceptée, et note en fut prise. Le grand-duché a été déclaré neutre sous la sanction et la garantie collective des puissances signataires à l'exception de la Belgique, qui est elle-même puissance neutre. Il a été en outre décidé que la ville de Luxembourg cesserait d'être fortifiée, le roi grand duc se réservant le droit d'y placer lui-même les troupes suffisantes pour la préservation de l'ordre. La Prusse a déclaré en conséquence que ses troupes recevraient l'ordre d'évacuer la place, aussitôt que les ratifications du traité seraient échangées. L'artillerie commencera sous peu à effectuer la retraite, en emportant les munitions de guerre. Il ne restera que les troupes indispensables pour la garde et l'expédition du matériel de guerre.

"Le grand duc de Luxembourg s'est engagé à prendre des mesures "pour changer la forteresse en une ville ouverte," en faisant opérer les démolitions qui seront jugées suffisantes par les pouvoirs. Les travaux commenceront après la retraite de la garnison, laquelle s'effectuera en tenant compte des intérêts des habitants. Les ratifications du traité seront échangées au plus tard dans quatre semaines. Le traité est pleinement d'accord avec les vues du gouvernement français.

"Il fait disparaître un état de choses établi contre nous à une époque néfaste, et maintenu pendant cinquante ans; il donne à notre frontière du Nord la garantie d'un nouvel Etat neutralisé. Il assure au roi grand duc une complète indépendance, et non seulement il écarte les causes d'un conflit imminent, mais il donne de nouveaux gages de force aux bonnes relations et au maintien de la paix de l'Europe.

"Le gouvernement peut se féliciter d'avoir obtenu ces résultats et d'avoir eu cette preuve des sentiments de justice et d'amitié que les pouvoirs professent à notre égard. Le gouvernement se réjouit spécialement de ce que, pour la première fois, la réunion d'une Conférence, au lieu de préluder à la guerre, a eu pour but de la prévenir et à en sanctionner les résultats, a réussi à les prévenir et à assurer les bienfaits de la paix. C'est là une précieuse indication des nouvelles tendances qui prévalent dans le monde, et dont tous les amis du progrès et de la civilisation doivent se réjouir."

M. Jules Favre demande que les documents relatifs au Luxembourg soient communiqués à la chambre, pour être l'objet d'un débat ultérieur.

M. Rouher répond que cette communication n'aura lieu qu'après l'échange des ratifications.

Remarques du Dr. Hunter

SUR L'ETENDUE ET L'IMPORTANCE DES MALADIES DE POITRINE.

Au Rédacteur de l'Abeille de la N. O.

MONSIEUR—En travaillant, comme je l'ai fait depuis des années, à amener une réforme dans le traitement des maladies du Nez, de la Gorge et des Poumons, j'ai reçu de grands encouragements de la presse, dont les colonnes m'ont été ouvertes pour discuter librement et ouvertement ma manière de voir, et j'ai vu mes efforts pleinement appréciés par un grand nombre de membres de la profession médicale, aussi bien que par le public. J'ai publié dans les principaux journaux de l'Est, de l'Ouest et du Sud, une série de lettres populaires sur la nature, les causes, les symptômes et les principes généraux de traitement, aussi bien que sur les moyens les plus efficaces de prévention pour les maladies des organes respiratoires, et j'ai étudié la méthode de l'inhalation médicamenteuse comme un agent auxiliaire curatif dans le traitement de ces maladies.

Venant de m'établir dans cette ville, je me propose, avec votre permission, de republier ces lettres dans votre estimable journal. Ces lettres aideront probablement les patients à comprendre leur véritable situation, et les mettront à même de juger avec intelligence, par eux-mêmes, entre, d'une part, la pratique absurde de traiter les affections locales du nez, de la gorge ou des poumons, exclusivement par le canal de l'estomac, et, de l'autre, la méthode plus rationnelle d'appliquer les remèdes directement aux parties lésées.

J'ai eu la satisfaction d'observer qu'il s'est opéré un grand changement dans le traitement de cette classe de maladies, car on recourt plus généralement aux inhalations médicamenteuses, qui sont maintenant prescrites par un grand nombre des premiers médecins de ce pays. En Europe, la cause du progrès thérapeutique est soutenue, depuis nombre d'années, par quelques membres de la profession, sincères, instruits et animés d'un esprit libéral, et, après des années d'observation attentive, de labeur incessant et de recherches expérimentales, les résultats de leurs travaux ont excité un tel intérêt qu'ils ont causé le verdict suivant du congrès médical, assemblé à Lyon en France, en septembre 1864: "la possibilité de guérir la phthysie pulmonaire est établie par des faits indubitables;" et le correspondant du Lancet de Londres, remarque que "sur ce chapitre tous les orateurs du jour étaient du même avis."

Je ne veux rien dire de nature à faire naître et à établir de fausses espérances chez ceux qui sont hors de la portée de tout remède qui ne serait pas miraculeux ou de tout secours qui ne serait pas omnipotent. Mais je veux dissiper l'idée erronée que la phthysie est incurable à tous ses degrés, et éveiller l'attention sur la multiplicité et l'importance de ces affections d'ordre secondaire, telles que catarrhe, mal de gorge, bronchite &c, qui amènent la consomption dans quatre cas sur cinq, et entretiennent le mal dans les poumons après qu'il y a été établi. Remédiez au premier mal vous éviterez le second. Sinon ils se termineront par la consomption aussi certainement que le soleil se lèvera et se couchera demain.

Il n'y a guère de famille dans cette ville qui n'ait été mise en deuil par la visite de cet insidieux ennemi, qui choisit constamment ses victimes parmi les membres de la société les mieux doués, les plus intéressants ou les plus aimés, et, en prenant comme guide les statistiques mortuaires, je puis affirmer, en toute sécurité, qu'un bon quart des habitants de ce pays sont prématurément emportés par la consomption et ses cousines-germaines. La vieille routine de traitement a échoué complètement, et les médecins, jugeant d'après leur propre expérience, proclament la maladie incurable. Mais le médecin fait des ordonnances et le malade avale les potions jusqu'à ce que tout espoir ayant disparu, le patient qui a perdu toute confiance, devienne la proie de quelque vendeur de remèdes empiriques qui accélèrent sa fin et le conduisent prématurément au tombeau.

La publicité étendue que ces lettres ont reçue dans la ville de New-York, sur les causes et le traitement convenable de la consomption, ont à la fin ouvert les yeux des populations sur les terribles et fatales erreurs de pratique qui les menaient eux et leurs amis très rapidement aux tombeaux des poitrinaires. L'effet en a été d'arrêter assez généralement l'usage des drogues destinées à l'estomac, et de tourner l'attention des médecins et des patients sur l'inhalation comme étant la seule méthode rationnelle de traitement. Quelle a été la conséquence de cela? En quelques années à partir de l'introduction du système dans cette ville par le Dr. Robert Hunter et de l'exposé des anciennes pratiques fallacieuses, la mortalité résultant de la consomption a diminué de trente pour cent.

Il y a d'amples preuves sur la puissance de la pratique dont je me suis fait le champion, pour apaiser et extirper la maladie pulmonaire, quand une désorganisation complète n'a pas déjà détruit toute la vitalité du système. Et, aujourd'hui, on reconnaît généralement que cette pratique d'inhalation est destinée à remplir ce terrible vide, dans la pratique médicale, par suite duquel des myriades d'infortunés ont disparu, comme dans un gouffre sans fond, aux yeux de leurs amis, de leurs médecins et du monde.

Je trouve invariablement que mes meilleurs patients sont ceux qui sont le mieux informés, particulièrement sur la nature et les causes de leur maladie. L'intelligence de mon patient m'est d'un grand secours dans le traitement de chaque cas. Comme toutes mes instructions et mon traitement sont rationnels et logiques, je désire qu'ils soient suivis d'une manière rationnelle, et qu'on emploie des moyens appropriés pour atteindre le résultat désiré.

Ma prochaine lettre traitera du catarrhe; j'y établirai que cette maladie est beaucoup plus répandue qu'on ne le croit généralement, et qu'elle est une des causes les plus fécondes de la consomption.

JAMES A. HUNTER, M. D.,
No 12, rue Dryades.

1er juin 1867.

NOTE.—Le Dr. Hunter peut être consulté à son bureau, rue Dryades, No 12, près Canal, sur toutes les maladies du Nez, de la Gorge, des Poumons et du Cœur, comprenant le Catarrhe, le mal de Gorge, la Bronchite, l'Asthme, la Consomption, et les affections du Cœur.

CHRONIQUE LOCALE.

VENTE D'IMMEUBLES.—MM. Walton & Deslondes ont fait, pendant la semaine, à Bartheville, une vente considérable de terrains à des prix qui nous paraissent satisfaisants. Bartheville est à une bonne lieue des limites de Lafayette, et nous ne prévoyons guère le temps où les terrains vaudront plus de $100 ou $150 le lot, prix obtenu pour 9 ou 10 îlets divisés en terrains. On trouvera cette vente en détail dans notre partie anglaise.

ATTAQUE ET RÉSISTANCE. — Vendredi soir, à 10 heures, M. J. Wang, conducteur du chemin de fer de Jackson, a été attaqué, au coin des rues Bourgogne et Douane, par deux nègres qui ont essayé de le voler. Ils s'étaient armés de pierres et d'une épinglette. Mais Wang ayant pu se dégager de leurs mains, fit feu de son revolver et atteignit Wm Mitchell à l'épaule gauche. On croit que la blessure est dangereuse. M. Wang a été arrêté et conduit au corps-de-garde du Second District. Quant au nègre blessé, il a été emmené chez lui, rue de Bourgogne, No 34.

ARRESTATION IMPORTANTE.—Les deux nègres qui avaient assailli M. Lee, entrepreneur de bâtisses, pendant qu'il était endormi dans une maison de la rue Pleasant et qui lui avaient pris tout l'argent qu'il avait sur lui, ont été arrêtés hier. On croit que Levi et Melinde Williams qui ont été écroués à la geôle sont les deux nègres qui ont si fort maltraité M. Lee.

UNE CAUTION FRAUDULEUSEMENT OBTENUE—Trois individus qui voulaient obtenir la liberté d'un coquin qui ne pouvait pas trouver de caution, s'étaient adressés à un bon caractère d'homme, Geo. Henan, et lui avaient fait croire qu'il s'agissait de Wm McDonald, nommé officier de police, et cherchant un répondant pour sa bonne conduite. Henan consent à rendre ce service et en pleine Cour signe une caution de $1,000. Quelques jours après la caution est déclarée perdue, le cautionné ayant pris la fuite. Geo. Henan alors s'aperçoit de son erreur et demande qu'un warrant d'arrestation soit immédiatement lancé contre les trois coquins qui ont si indignement abusé de sa bonne foi.

RECETTES DE LA DOUANE.—En or, $410,915 pour le mois de mai et $361,932 pour le mois d'avril. Augmentation pour mai, $[illegible].

FEU.—Hier matin, à 11 heures, le feu a pris dans un dépôt de coton et de mousse de M. J. Haggerty rue Thalie No 27. Les pompiers s'étant promptement rendus sur les lieux ont pu éteindre l'incendie avant qu'il ait causé beaucoup de dommages.

AFFAIRES LILIENTHAL.—J. H. Davis, un des deux voleurs de la rue du Canal, n'ayant pu fournir une caution de $6,000 a été renvoyé en prison d'où il ne sortira que pour comparaître devant la Première Cour de District. Wilson, l'associé de Davis, qui, on se le rappelle, s'était échappé de prison, n'a pas reparu et la police n'en a pas entendu parler depuis.

VOL AVEC EFFRACTION.—Dan'l Chas Morton et Geo. Morrison (c) ont été traduits hier matin devant le recorder Ahern, sur l'accusation d'avoir pénétré de force dans la maison d'Alfred S. Conrad, rue Franklin, No 356, dans la nuit du 22 mai, et d'y avoir pris $625 en billets des Etats-Unis, $10 en or, $15 en argent, une montre en or de femme avec une chaîne, de la valeur de $125 et deux bagues avec diamants de la valeur de $150. Les deux prévenus ont été reconduits en prison pour y attendre leur interrogatoire qui aura lieu le 4.

CORRECTIONNEL.—James Collin, accusé par l'officier Farrel d'être un caractère dangereux et un vagabond sans moyens d'existence honnête, a été condamné à fournir une caution de $1,000 ou d'aller passer six mois au Workhouse. Ne pouvant trouver de caution, James Collin est parti pour le Workhouse.

Lucy Jones, la femme de couleur qui avait été accusée par le jury du coroner d'avoir tué son enfant et de l'avoir enterré à moitié dans un lot, au coin des rues Tonti et Canal, a été traduite hier devant le recorder Ahern. Elle sera jugée le 10 du courant.

LA BANQUE DU COMMERCE.—Le comité nommé par les intéressés, victimes de M. Barker, et le comité nommé par ce dernier, ont fait un rapport collectif duquel il résulte que le passif de la banque s'élève à un peu plus de $500,000 et l'actif à environ 300,000, en propriétés seulement, les coffres de la banque étant parfaitement vides. M. Barker propose d'abandonner à ceux qui avaient des dépôts dans sa maison, quand ils auront été incorporés, toutes ses propriétés de tout genre, afin qu'elles soient administrées par eux, dans l'intérêt de tous, ou bien, il s'adressera à la Cour, pour mettre en liquidation. On dit qu'il est disposé à faire tout ce qui est en son pouvoir pour remplir ses obligations.

AUTRES TROUBLES DE NEGRES.—Le lieutenant Russel a rapporté hier soir vers 10 heures au chef de police qu'une nombreuse bande de nègres avait attaqué les hommes de police au coin des rues Franklin et Bienville. L'officier J. Higgins avait reçu un coup de balle venant des émeutiers. Les nègres étaient encore en pleine émeute au moment où la scène s'est terminée, et l'on avait raison de craindre de graves conséquences, attendu qu'il y avait dans le voisinage deux groupes de nègres paraissant tout prêts à en venir aux mains.

La difficulté est venue de ce que l'officier Higgins avait arrêté un nègre qui faisait du tapage et sortait de ce qu'il l'emmenait au corps-de-garde. Les autres nègres lui jetèrent des briques et le blessèrent légèrement. Il a fallu envoyer sur les lieux une force de police additionnelle, ce que voyant, les nègres se sont dispersés.

M. de Girardin en Appel.

M. Emile de Girardin, rédacteur en chef du journal la Liberté, ayant interjeté appel du jugement de la 6me chambre du tribunal correctionnel, qui l'a condamné, le 17 avril dernier, à 5,000 fr. d'amende pour délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, l'affaire est venue devant la cour, chambre des appels de la police correctionnelle.

M. Allou a présenté la défense de M. Emile de Girardin.

M. le procureur général de Marnas a demandé la confirmation du jugement, et la cour, présidée par M. Saillard, a rendu l'arrêt suivant:

"La cour, statuant sur l'appel interjeté par de Girardin du jugement du tribunal correctionnel de la Seine du 17 avril 1867, et sur les conclusions prises par lui devant la cour;

"En ce qui touche l'exception tirée de ce que l'article 4 du décret du 11 août 1848 ne serait pas applicable au gouvernement de l'empereur;

"Considérant que l'article 4 de la loi du 25 mars 1822 punissait le fait d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement; que cet article a été reproduit dans les mêmes termes par l'art. 4 du décret du 11 août 1848, avec la seule addition du droit de discussion et de censure des actes du pouvoir exécutif; que la constitution du 14 janvier, que le sénatus-consulte du 7 novembre 1852, ont maintenu toutes les lois existantes au moment de leur promulgation; que les dispositions de l'article 4 du décret du 11 août 1848 sont donc restées en vigueur; qu'il est en effet d'une nécessité impérieuse que, dans un intérêt général et social, les gouvernements soient protégés contre des attaques qui, en les livrant au mépris et à la haine des citoyens, les rendraient sans force pour remplir la mission de protection qui leur est confiée;

"Que les dispositions de l'article 4 du décret du 11 août 1848 se concilient complètement avec les institutions de l'empire; qu'il suit de là que l'article 4 du décret du 11 août 1848 est applicable au gouvernement de l'empereur.

"Au fond:

"Considérant que de Girardin, condamné définitivement pour avoir, par son article du 1er mars, excité à la haine et au mépris du gouvernement, affirme dans son nouvel article qu'il a été condamné pour avoir dit la vérité; qu'il reprend ainsi et reproduit toutes les assertions contenues dans le premier article et reconnues coupables:

"Considérant qu'en outre il énonce que la vérité n'est pas en faveur sous le gouvernement actuel et que par la servilité on parvient à tout; que, si des périls sont signalés au gouvernement, on est aussitôt accusé de les avoir fait naître, et condamné; que la flatterie est comblée de faveurs, tandis que le soldat de la vérité n'encourt que rigueurs, défiances, calomnies, persécutions, condamnations, flétrissures, amendes, prison et exil:

"Que, répétant l'attaque du 1er mars, il affirme que la France ne jouit d'aucune liberté, qu'elle ne pèse d'aucun poids au dehors, que le gouvernement n'a commis que des fautes; que lui qui a tout prévu est puni, qu'il paie pour les fautes des autres et qu'il serait plus juste que ceux qui les ont commises les payassent;

"Considérant que l'ensemble de l'article, les expressions qu'il renferme, la forme qu'il a revêtue, prouvent que de Girardin n'a point eu pour but une discussion, une censure loyale des actes du gouvernement, cherchant à éclairer le gouvernement, à améliorer sa marche, à servir les intérêts généraux du pays; qu'au contraire il a attaqué le gouvernement de mauvaise foi, avec le parti pris de l'abaisser dans l'esprit des populations, de soulever les passions contre lui et de lui infliger un blâme général sans discussion et sans preuve;

"Que ces attaques constituent le délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement;

"Adoptant au surplus les motifs qui ont déterminé les premiers juges, en ce qu'ils n'ont pas de contraire aux dispositions qui précèdent;

"Met l'appellation au néant, rejette l'exception présentée par de Girardin, ordonne que le jugement dont est appel sortira son plein et entier effet, et condamne de Girardin aux frais de son appel."

La Liberté dit au sujet de sa condamnation en appel:

"L'arrêt qui précède et qui confirme le jugement rendu le 17 avril dernier par le tribunal de premier degré, devra rassurer pleinement ceux des membres de la majorité du Corps législatif qui [illegible] craindre qu'en renonçant au pouvoir discrétionnaire dont le décret organique du 17 février 1852 l'avait armé, le gouvernement impérial ne se fût découvert et affaibli. Ils ne sauraient nier que deux condamnations, chacune à 5000 fr d'amende, s'élevant, avec les frais, à 11,800 fr, ne soient une répression plus sévère que deux avertissements.

"Espérons donc que le projet de loi de la presse dont le Corps législatif est saisi depuis le 13 mars, c'est-à-dire depuis deux mois, ne subira pas de plus longs retards, et que le rapport sera déposé assez tôt pour que le projet de loi puisse être discuté et voté dans la session actuelle.

"Nous avons annoncé que nous épuiserions tous les degrés de juridiction; nous ne manquerons pas à notre parole.

"Aujourd'hui, même le montant de l'amende a été envoyé, et l'avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation chargé de notre pourvoi s'est empressé de le rédiger.

"La publicité qui protège l'assassin et le malfaiteur ne protège pas l'écrivain et le journaliste. Il nous est interdit de rendre compte de notre procès, mais, heureusement, il ne nous est pas interdit d'adresser ici publiquement à notre éloquent défenseur, l'honorable bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, Me Allou, l'expression de notre profonde reconnaissance et de notre admiration pour l'immense talent qu'il a mis au service de la cause qu'il défendait: LE DROIT DE DISCUSSION ET DE CENSURE. Le talent ne saurait s'élever plus haut. Ce n'était pas l'avocat, c'était l'orateur.

"En nous exprimant ainsi, nous ne sommes que l'écho de tous les auditeurs qui l'entouraient hier pour le féliciter. S'il y a des victoires moins glorieuses que des défaites, il y a des défaites qui comptent comme des victoires, car ces défaites d'hier, ce seront les victoires de demain.—Emile de Girardin.

On voit par cet article que la question est déférée à la cour de cassation. Elle est importante. Il s'agit de savoir si les journaux peuvent être condamnés aujourd'hui, sous la constitution impériale, en vertu d'une loi antérieure qui réprime le délit d'excitation à la haine et au mépris du gouvernement de la République.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Départ du Président pour Raleigh.

Son escorte.

Forte tendance du coton à la hausse

Nouvelles financières.

Liverpool 1er au soir—Consolidés 96. Bons américains 73 1/4. Vendu 20 000 balles. Middling upland 11 3/8. Middling Orleans 11 5/8 d.

Louisville, 1er juin—Tabac actif. Vendu 270, boucauts, $475 à $495. Le steamer Legal Tender est parti pour la Nouvelle-Orléans avec une pleine cargaison.

Cincinnati, 1er juin—Farine inactive. De famille et de fantaisie de $13 à $15. Coton ferme, 25 pour le Middling. Porc, $22 50. Bacon ferme à 9 c. Côtes 12 1/4.

Mobile, 1er juin—Vendu 550 balles de coton à 250 pour le Middling. Marché ferme. Reçu 34 balles.

Passe du Sud Ouest, 1er juin, 7 P M—Le steamer Crescent, d'Indianola et Galveston, avec marchandises et passagers, a traversé la barre et a été remorqué vers la ville.

Savannah 1er juin—Coton actif et ferme. On vert à 25 1/2 et très ferme jusqu'à la fin. Les détenteurs demandent 25 et 25 1/2 pour le middling. Vendu 900 balles. Reçu 55.

Baltimore 1er juin—Coton ferme, café actif, farine en faveur des acheteurs.

Washington 1er juin—Des avis de Dacotah du 6 mai, représentent les Indiens comme parfaitement tranquilles sur le haut Missouri.

La correspondance entre Jose Berges, secrétaire des affaires étrangères du Paraguay et Charles A. Washburn, ministre américain à Assomption, a été publiée par le département d'Etat. Le Brésil, la république Argentine et l'Etat Oriental acceptent la médiation des Etats-Unis sur la guerre du Paraguay. La lettre de Berges rappelle les nombreuses agressions du Brésil et annonce la résolution du peuple du Paraguay de se sauver par le triomphe des armes, puisque l'ennemi persiste dans ses efforts à poursuivre la guerre avec la méchanceté des démons.

New York, 1er—Exportation d'espèces aujourd'hui, $347,000.

Les restes d'Artemus Ward sont arrivés aujourd'hui et seront envoyés dans le Maine pour y être enterrés.

St. Louis, 1er juin—Tabac ferme. Farine lourde et en baisse. Choix, $9.50 à $10. Double extra $13 et $14.

Augusta, 1er juin—Coton actif. Vendu aujourd'hui 446 balles. Middling 24 1/2 à 25.

New York, 1er juin—L'Evening Express dit Argent moins actif aujourd'hui. Marché plus facile de 6 à 7 0/0 pour prêt sur demande. Prime d'escompte de 5 à 7 1/2.

On a tous les retours des banques, excepté celui de la banque de cité. Diminution dans les prêts $3 100 000; dans les dépôts, $3,190,000. Augmentation dans les espèces, $175,000.

L'or a fermé calme à 136 1/2. Sterling ferme. Après la clôture des malles européennes des traites de première classe ont été vendues à 110 1/8 et 110 1/4. Le Trésor a reçu $1 732,000, a payé $3,070,000. Balance $121,500,000.

Coton reçu pendant la semaine finissant le 1er juin: de la Nlle Orléans, 4000 balles; de Mobile, 1000; de Galveston, 2008; de Savannah 1767; de Charleston, 1500; de la Floride, 500; New York, 2709, Boston, Philadelphie et Baltimore, 549. Total jusqu'à ce jour, 1,726,591 balles.

New York, 1er juin—Le marché au coton est ferme; vente de 1,700 balles à 27 1/2 et 28 pour le middling uplands. La farine n'est pas en demande, cours $9 50 à $12 50. blé 3 à 5 cts en baisse. Maïs sans changement. Le porc est languissant à $23 30 et $23 35; graisse 12 1/2 à 13 1/2. Le fret est languissant mais sans changement.

Washington, 1er—Le département d'Etat a reçu avis officiel de la reddition de Maximilien sans condition.

Les billets fractionnels émis durant la semaine s'élèvent au montant de $376,000. Les sécurités du gouvernement sur la circulation des banques Nationales sont de $340,000,000. Dépôts publics, $39,000,000. Total de la circulation des banques Nationales, $298,000,000. Recettes du revenu intérieur, dans la journée, $1,168,000. Total de la semaine, $3,741,000. Recette de tout le mois, $16,971,000. Recettes des douanes, durant la semaine échéant le 25 mai, $2,980,000.

Des billets admirablement contrefaits de la troisième Banque Nationale de Philadelphie dénomination de $10, ont été mis en circulation.

Le Président et les personnes qui l'accompagnent partiront à 6 heures et demie, sur un steamer spécial.

Washington, 1.—Les personnes qui accompagnent le président sont: le secrétaire Seward et son fils, le major Seward, le directeur des Postes, Randall; le colonel Wm G. Moore, le colonel O'Brien et George Mattingly, surintendant de la ligne des steamboats du Potomac.

Dépêches d'hier soir.

Cairo, 31 mai—L'extension du chemin de fer de Mobile et Ohio à un point du Kentucky en face de Cairo, est une affaire arrêtée, et le travail sera fait en peu de temps. On a cessé le projet de jeter un pont sur l'Ohio à Cairo.

New York, 1er juin, 10 h. A. M.—L'or a ouvert à 136 3/8.

Liverpool, 1er, 11 h. A. M.—Coton actif et ferme, Mid. Upl. 11 1/4; Mid. Orl. 11 3/8 à 11 1/2; vendu 20,000 balles.

Londres, 1er juin, 1 h. 30 P. M.—Cons. 96 1/2, 5-20, 73 1/4.

New York, 1er, 11 A. M.—Or 136 1/2. Coton, ferme: Mid. Upl. 27 1/2 à 28; Mid. Mobile et Orleans, 28 1/2.

Liverpool, 1er juin, 1 h. 30 P. M. — Coton calme et ferme. La Banque de France a réduit son taux d'intérêt.

Washington, 1—Le secrétaire du Trésor a interdit toute publication des débourses hebdomadaires.

L'enregistrement complet donne 9792 blancs et 8212 noirs. Dupont, dont le nom avait été rejeté parce qu'il avait évité le tirage, a déchiré et a voulu avaler deux pages du registre, mais il a été arrêté et mis en prison.

Peyson, négociant de Richmond, qui a échappé au service confédéré en fournissant un remplaçant, n'a pu obtenir son inscription. Il y a une grande excitation et beaucoup de mécontentement, mais on ne craint aucun désordre lundi.

LA RÉFORME EN ANGLETERRE.

Nous lisons dans la Patrie:

Au sujet de meetings réformistes qui viennent d'avoir lieu et de cette question de la réforme en général qui s'éternise en Angleterre d'une façon si irritante, il est instructif de signaler l'opinion exprimée aujourd'hui par le Times.

C'est avec une mauvaise humeur qu'il ne cherche pas à se dissimuler, que l'organe de la Cité constate la reculade du ministère en face de la manifestation de Hyde-Park. "Nous ne savons, dit-il, comment M. Walpole pourra expliquer sa conduite; après avoir agité et même alarmé le pays, il a cédé tout d'un coup. La veille du meeting, dit-il, on a découvert que le projet de démonstration était parfaitement légal. La satisfaction que causera cette nouvelle ne sera pas sans être mêlée de quelques regrets, car sans aucun doute, la grande masse de la population de Londres se préparait à prêter main-forte au gouvernement pour empêcher la démonstration."

On sait que le Times se préoccupe avant tout d'être le reflet fidèle de l'opinion anglaise, et que le principe dominant de sa politique est de représenter, même à travers leurs variations et leurs contradictions apparentes, les opinions des classes moyennes de la société britannique. La mauvaise humeur avec laquelle le Times accueille la condescendance dont le ministère vient de faire preuve à l'égard des réformistes prouve le degré de lassitude irritée auquel en est arrivée cette opinion en tout ce qui touche à cette question.

Ce qui est évident, c'est que tout le monde veut en finir, c'est que tout le monde veut, sans plus de retard, aboutir à une solution qui débarrasse, au moins pour quelque temps, le terrain politique des préoccupations et des agitations dont cette affaire de la réforme l'a encombré.

Nous sommes enclins à en juger d'après la méthode française, qui réduit tout à des principes absolus et au triomphe de théories métaphysiques; rien n'est plus contraire aux habitudes de l'esprit anglais. Nous recommandons à quiconque douterait de notre assertion, la lecture des remarquables lettres que M. Louis Blanc publie dans le Temps, au sujet de cette question de la réforme.

L'opinion de M. Louis Blanc, assurément, ne paraîtra à personne suspecte de partialité dans le sens des idées aristocratiques. Pourtant, dans son avant dernière lettre, analysant avec beaucoup de finesse et de pénétration la tendance de l'opinion anglaise, il avouait que la réforme était devenue pour la grande majorité de la nation un de ces embarras stériles que la langue anglaise désigne d'une façon si expressive par le mot de nuisance, et hier il reconnaissait que le projet de M. d'Israeli était, en réalité, plus libéral que le plan de M. Gladstone.

Nous en concluons que le projet ministériel conserve toutes les chances d'aboutir, et nous félicitons sincèrement nos voisins le jour où ils se seront débarrassés de cette question de la réforme électorale, la plus irritante et bien souvent la plus vaine des questions qui peuvent absorber l'énergie d'un peuple parlementaire.

La Reine de Hanovre.

On écrit de Hanovre:

Les Prussiens, n'osant pas expulser la reine de son château de Marienbourg, propriété privée de Sa Majesté, ne la traitent guère autrement qu'en prisonnière et soumettent son entourage à toutes sortes de vexations, espérant que de guerre lasse, cette infortunée reine se décidera à quitter le pays volontairement.

Un des aides de camp du prince royal de Hanovre, le major de Klenck, était venu passer quelque temps près de Mme de Klenck, qui habite le château de Marienbourg. L'autre jour, après avoir passé quelques heures à Hanovre, le major descendait, à la station de Nordstemmen, la route pour retourner au château, lorsqu'il fut abordé par un gendarme prussien. M. de Klenck se nomma, mais comme il n'avait sur lui aucun papier au moyen duquel il pût constater son identité, le gendarme le déclara suspect et fit venir une chaise de poste pour le reconduire à Hanovre.

Sur ces entrefaites arrive le baron de Stockhausen, ancien ministre de Hanovre à Berlin, et exerçant actuellement les fonctions de chambellan près de Sa Majesté. M. de Stockhausen réclama le major, mais le gendarme, loin de l'écouter, le déclare également suspect et le force à entrer dans la chaise de poste avec M de Klenck.

On arrive à Hanovre et l'on conduit ces deux messieurs au bureau de la police. Ils durent se laisser fouiller; mais comme la police ne découvrit rien sur eux, ils purent retourner le même soir à Marienbourg.

A quelques jours de là, on arrête à Nordstemmen le comte d'Assebourg, gentilhomme westphalien, qui se rendait à Marienbourg, dans l'intention de présenter ses hommages à la reine. Les gendarmes prussiens le fouillèrent aussi dans le moindre recoin, bien entendu, avant de le laisser monter au château.

A Hanovre même, des agents de police croyaient avoir fait l'autre jour une capture importante dans la personne d'un étranger qui avait l'air français. Ils voulaient absolument voir un agent secret de la France. Mais ils en furent pour leurs frais d'imagination, car on ne tarda pas à découvrir que ce prétendu espion était un voyageur en vins de la Prusse rhénane.

Les familles prussiennes commencent à quitter notre ville.

Le gouverneur général a l'ordre de mettre la capitale dans l'état de siège le plus rigoureux au moindre symptôme d'insurrection. En attendant, la Prusse continue à faire travailler avec le plus grand zèle dans ses arsenaux.

Si les journaux officieux de Berlin prétendent que la Prusse n'a point fait de préparatifs de guerre, je puis, au contraire, vous assurer de très bonne part que pour ce qui concerne les arsenaux et les ateliers militaires du Hanovre, on y travaille sans relâche depuis l'été dernier déjà, et je sais positivement qu'on en a fait autant dans toute l'étendue de la monarchie prussienne.

IMPRESSIONS DE VOYAGE. — Un officier de l'armée fédérale, revenu il y a quelque temps, d'une expédition dans l'Arkansas, a publié sur cette contrée des impressions qui trouveront beaucoup d'incrédules. Cet officier dit:

"Dans ces localités, les lois civiles ne reconnaissent d'autre crime que le vol de chevaux. Ce crime est immédiatement puni de mort. Quant aux meurtres innombrables qui se commettent dans ces régions, les auteurs n'en sont jamais inquiétés, et cela pour les raisons suivantes:

"1. Comme tout le monde, ou à peu près, a au moins un homicide sur la conscience, il est impossible de former un jury qui ne fût entièrement composé de meurtriers, et ceux qu'il aurait à juger seraient, par conséquent, certains d'être acquittés. En supposant même que l'on parvînt à réunir un jury convenable, avant le jugement les témoins auraient disparu, ou le coupable serait enlevé.

"2. Les jurés les plus honnêtes ne prononceraient jamais une condamnation, parce qu'ils savent bien que ce serait s'exposer à être immédiatement assassinés eux-mêmes par les amis du meurtrier.

"De nombreuses bandes armées parcourent sans cesse le pays, sans autre but que le meurtre et le pillage."

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 1er juin 1867

A l'exception de la hausse du coton, nous n'avons aucun changement important à constater. Le calme a régné presque partout.—L'activité a augmenté dans le coton par suite des avis favorables de New York et de Liverpool. Les ventes se sont élevées à 4300 balles, à une hausse.

A la clôture, le marché était quelque peu irrégulier, mais avait une forte tendance à monter.

Le numéraire a trouvé encore moins d'acheteurs qu'hier. L'or a ouvert nominalement à 136 contre 136 3/8 dans Wall street, les dépêches subséquentes y ont amené une légère amélioration et il a été ferme à environ 136 1/4. Il n'y a pas eu de séance du Board à midi. On a vendu au dehors: $5,000, $5,000 et $2,000 à 136; $20,000 à 136 1/8 et $10,000 à 136 1/2. Dans l'argent, $200, en demi piastres américaines, à 129 et 7,000 piastres mexicaines en différents lots, à 2 1/4 à 2 3/4 de prime pour de l'or.

Le mouvement n'a guère été considérable dans le change étranger, bien que la demande ait été assez bonne. Les offres et surtout de papier étaient rares et les opérations ont été restreintes. On n'a pu s'accorder sur les conditions. On a vendu aux banques et aux banquiers 2,000 livres, en traites commerciales, à 145 1/2. 250 livres à 147 3/4 et 3,000 livres de banque à 151 (ce dernier taux pour des remises directes). Dans le change sur France, 25,000, en change commercial No 1, à 3.85, 10,000 et 10,000 au même taux et 15,000 de banquiers, à 3.85. Le sterling peut être coté nominalement de 145 1/2 à 146 les traites commerciales; 147 à 148 1/2 le No 1 à première classe et 150 1/2 à 151 le change de banque; le change sur France, 3.95 le commercial No 1 et 3.77 1/2 le change de banque.

Le change américain est resté calme mais ferme. Les banques ont tiré sur New York à 1/2 de prime, taux auquel la demande n'a été que modérée.—Le change commercial était rare; les transactions comprennent $15,000 de banquiers à 1/10 de prime, $20,000, $10,000 et $10,000 sur New York, à vue, à 3/8, $5,000, $7,000, $8,000, $10,000, $12,000, $15,000 et $20,000 à 1/4, $7,000, à un jour, au même taux, et $5,000, à trois jours, 3/8 d'escompte. Les cours du change commercial à vue étaient, à la clôture, de 1/4 à 3/8 de prime.

On n'a vendu d'actions ni au Board ni au dehors.

Les bons de la ville n'ont trouvé d'acheteurs au Board, ni sur le marché. Les Consolidés sont cotés à 89 à 90 et les émissions en faveur du chemin de fer à 78 à 80, suivant les coupons—Les "Sixes" de la Louisiane sont cotés à 58 à 60; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 73 à 74; les billets du chemin de fer de Jackson, (pour de la monnaie) à 70 à 75; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus à 51 à 55.

$2000 en gros billets de la ville se sont vendus à 91 c. et $2000, en petits billets à 94 1/2. Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 40 à 43 et les billets du Trésor de l'Etat à 84 à 85. Les billets de la ville sont à 5 à 6 d'escompte pour la monnaie nationale. Il ne s'est rien fait, vendredi soir, au Board.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 1er juin 1867

COTON—Le marché a montré une grande activité, aujourd'hui, et l'ouverture en a été marquée par des demandes étendues. Plus tard, le mouvement a reçu une impulsion tout à fait vivace par l'arrivée d'autres nouvelles favorables de New York et de Liverpool; aussi, malgré les exigences des facteurs, et la modicité des lots offerts—laquelle n'a laissé qu'une bien faible latitude aux acheteurs—les transactions ont cependant pu former un montant de 4200 balles; douze courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix ont indiqué une tendance meilleure, la majeure partie des ventes ayant rapporté des chiffres qui se rapprochent des cotes qui suivent: ordinary 20 à 22 c, good ordinary 24 1/2 à —, low middling 25 à —, middling 26 1/2 à 27. Le marché a clos incertain, mais avec une tendance à la hausse fort prononcée.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		102,082
Reçu aujourd'hui	489	
" précédemment	734141	734630
		836712
Expédié aujourd'hui	890	
" précédemment	751370	752260
Stock en mains		84452

Il ne nous est arrivé depuis hier, aucun bateau de l'Ouest.

TABAC—25 boucauts vendus à des conditions privées. Les demandes ont été plus nombreuses aujourd'hui et plusieurs offres ont été faites pour de forts lots, mais elles ont été repoussées. Nous n'avons aucune vente à rapporter. Le marché est ferme et nous continuons à coter:

Léger—Inferior lugs, 3 1/2 à 4, good lugs 4 1/2 à 5, inferior à common leaf, 6 à 7—, medium leaf 7 1/2 à 10, fair leaf 10 1/2 à 12 1/2, fine leaf 13 à 15, choice selections 16 à 20 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 à 4 1/2, good lugs 5 à 6, inf. à common leaf 6 1/2 à 8, medium leaf 8 1/2 à 11, fair, 11 1/2 à 13, fine 14 à 17 1/2, choice selections 19 à 21.

SUCRE ET MELASSE—Les arrivages de la côte, depuis hier, ne nous ont rien fourni. Il se fait peu ou point d'affaires, même en détail et il n'y a pas de prix réguliers. Les commerçants achètent d'un côté et de l'autre et de temps en temps un boucaut de sucre, aux prix les plus avantageux pour eux. Nous ne pouvons donner de vraies cotes aujourd'hui. Le stock de sucre et de mélasse de Cuba, actuellement en mains est fort, mais pas de mouvement. Les avis qui viennent d'arriver de Cuba sont cependant favorables aux détenteurs, et à tel point, que les prix demandés en ce moment sont haussés de 1 c la livre. Pas d'amélioration dans la mélasse.

FARINE—Le marché n'a éprouvé aucun changement. La farine fraîche est en bonne demande pour le placement, mais la vieille est fort négligée. Les principales ventes, aujourd'hui, ont embrassé 1299 barils dont 200—lot mélangé—à des conditions privées, 150 de superfine et d'extra et 100 d'extra de choix aussi à des conditions privées, 129 barils de superfine à $10 90, un petit lot à $11, 100 do à $11 25, 60 do à $11 50, 100 de double extra à $13 50, 150 de triple extra à $14 50, 200 d'extra de choix à $18 et 80 d'extra de choix pour familles à $19 le baril.

Il règne une différence de $1 dans les prix de la nouvelle farine et de la vieille.

MAIS—Le marché est calme, mais les prix sont sans changement. Le stock de l'article est rond. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 6852 sacs dont 500 de blanc et de jaune mélangé à $1 12 à $1 20, 1500 de mélangé à $1 12 1/2, 500 do à $1 15, 1500 de mélangé et 102 de blanc mélangé à $1 17 1/2, 200 de mélangé, 230 do et 2000 de blanc à $1 20 le boisseau.

AVOINE—Approvisionnement faible et bonne demande. Ventes aujourd'hui de 650 sacs dont 600 à 95 c et 150 à 98 c le boisseau.

SON—Rare et en demande. 300 sacs de l'article se sont vendus à $2 75 les cent livres.

FOIN—Il y a en mains un fort approvisionnement de foin, mais l'article est de qualité si inférieure qu'il est délaissé tandis que le prime à choix est rare et en demande. Le beau foin de l'Ouest se vend au commerce $27 à 30, le prime $29 et $30 le tonneau. Environ 900 balles vendues en lots aux mêmes prix.

PORC—Le marché continue à être calme et sans changement; le mess full et overweight se vend en lots de 25 et 50 barils à $24 25 le baril, un lot de 25 barils a rapporté $24 50 le baril.

SAINDOUX—Le marché est stable et la demande bonne. 55 et 60 tierçons de prime vendus à 13 cts la livre. L'article en barillet est coté à 14 à 14 1/2 c la livre. Un lot de 75 tierçons de choix vendu à 13 1/2 c la livre.

BACON—Approvisionnement faible et bonne demande pour le placement. Un lot de 10 barriques de jambons passés au sucre vendu à 15 1/2 c la liv. Les épaules se placent à 9 1/2 à 9 3/4 cts, les côtes [illegible] 12 à 12 1/2 c, les côtes désossées 13 1/2 c la livre.

CAFÉ—Le stock de café Rio en mains est réduit d'environ 500 sacs. Bonne demande à 17 1/2 à 18 1/2 c en or, pour le fair à prime et 21 1/2 à 25 1/2 c en monnaie courante. Les ventes en détail ont lieu à 1 c plus haut.

BEURRE—Calme à 20 à 32 cts pour celui du Nord et 25 à 27 1/2 c pour celui de l'Ouest.

DIVERS—Les œufs se vendent au débarcadère $3 à $3 25 le baril, et 22 à 23 cts la douzaine d'œufs en caisses. Les pommes de terre se débitent à $1 à 1 50, les oignons $5 à $6 le baril—pas de pommes—les poules se vendent $9 50 à $10 la douzaine, les oies $11 à $12, les dindes $30 à $36.

HUILE DE GRAISSE—L'article se vend en gros de 95 cts à $1 le gallon et en détail $1 05.

CHANDELLES DE STAR—Le marché est bien pourvu de l'article, mais il est calme. Les marques supérieures se vendent en détail à 15 cts par livre pour celles de 12 onces, 16 c pour celles de 13 et 17 c pour celles de 14.

LAINE—Nous cotons en ce moment l'article à 28 à 34 cts la livre de laine lavée, 10 à 15 cts la laine pleine de glouterons, 15 à 20 cents pour la native de la Louisiane, 20 à 24 cts celle du Texas moitié à trois quarts merino et 24 à 27 c pour la [illegible] merino. Nous signalons la vente de 1000 livres de laine de Lake Shore, exempte de glouterons, lequel lot a changé de mains à 20 cts la livre.

CHAUX—Le stock de chaux est rond, mais presque pas de demandes. 700 barils de Rockland et de Rockport vendus durant la semaine à $2 à $2 10 le baril.

PEAUX—L'approvisionnement de peaux est rond et la demande pour l'Ouest est bonne. Le marché est ferme à 14 1/2 à 18 c la livre de peau sèche et 10 à 10 1/2 pour les vertes.

SACS EN TOILE—L'article est coté nominalement à 22 1/2 c l'un.

CORDE D'EMBALLAGE—L'approvisionnement de l'article est rond, mais presque pas de demandes. Tenu à 10 à 10 1/2 c la livre, en gros et 11 à 11 1/2 c en détail.

POMMES SECHES—Ventes de 50 barils à 9 1/2 à 10 cts la livre.

FARINE DE MAIS—La farine séchée au four se vend $5 75 à $5 le baril.

HARICOTS—Approvisionnement fort, demande modérée à $[illegible] à $4 50 le baril de l'article venant de l'Ouest et 11 à 10 c pour celui du Nord.

SEL—L'approvisionnement de sel est faible et la demande est modérée. Les prix de l'article, grâce à la hausse opérée à Liverpool, ont un peu de la force. Nous cotons le sel prime en trapport $2 pour le fin, $2 pour le gros pris en magasin, $2 20 pour le fin, $2 10 à $2 le sac de gros, le sel des îles Turques se vend 90 c le boisseau.

VINAIGRE—Le vinaigre de cidre se vend 20 à 22 1/2 c et le vinaigre de vin blanc 25 à 27 1/2 cts le gallon.

DRECHE—La drèche venant de l'Ouest est abondante et le stock de celle du Canada est faible. La demande est limitée à $1 à $1 80 c le boisseau de l'Ouest et $1 90 à $2 pour celle du Canada.

HOUBLON—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande bonne avec offre de 60 à 70 cts la livre.

SUIF—Nous cotons l'article à $10 3/4 à 11 c la livre.

WHISKY—Il ne se fait dans l'article, que des affaires en détail à raison de $2 — à $2 30 le gallon, et le whisky de la Louisiane $1 50 à $1 80 cts le gallon.

HUILE DE CHARBON—Dans le commerce par placements les ventes de l'article ont lieu à 45 à 52 cts en barils et à 70 cts en cans.

PROVISIONS NAVALES—L'esprit de térébenthine se vend à 70 c le gallon, la résine No 1 à $[illegible] le baril, le No 2 à $1 et le No 3 à $1 50. Le No 1 est rare, 300 barils du No 2 vendus à $4 le baril.

RIZ—600 sacs de riz de l'Inde vendus à 9 1/2 c la livre. Il y a à présent peu de cette espèce d'article en premières mains, ce qui se trouve en secondes mains est tenu à 10 1/2 à 11 cts. Le riz de la Louisiane se vend à 9 1/2 à 11 1/2, riz de la Caroline 12 à 12 3/4 c.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 1er juin 1867

Arrivé hier—493 bœufs du Texas, 151 veaux et veaux d'un an, 67 moutons et 12 vaches à lait.
Vendu—[illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 68 cochons et 1 vache à lait.
A vendre—[illegible] bœufs du Texas, 17 bœufs de l'Ouest, 151 veaux et veaux d'un an, 362 cochons, 2077 moutons et 31 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,		—	— à	— —
do	do	2me qualité	do	— — à — —
Bœufs du Texas 1re qualité par tête		50	— à	7[illegible] —
do	do	2me qualité par tête		30 — à 40 —
do	do	3me qualité par tête		15 — à 2[illegible] —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.		—	6 à	— [illegible]
do	du pays	do		— 10 à —
Moutons 1ère qualité par tête		5 [illegible]	à	6 [illegible]
do	2me	do	do	2 [illegible] à 3 [illegible]
do	3me	do	do	1 [illegible] à 2 [illegible]
Vaches à lait de choix, par tête		—	— à	[illegible]
do	de 2e qualité, par tête			50 — à [illegible]
Veaux par tête		4	— à	15 [illegible]
Veaux d'un an, par tête		10	— à	[illegible]
Chèvres, par tête		1 50	à	4 [illegible]

Décédée hier matin à 8 heures, à l'âge de 46 ans, Mme EUGENE BERTHELOT. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 2 juin, à 11 heures A. M. Son corps est exposé rue Dauphine No 40, entre Bienville et Douane.
De la part de son époux.

EXCHANGE OFFICE.
Le Bureau de Change de la rue St-Charles vient d'être transporté provisoirement,
91 RUE DU CANAL 91
PRESQUE ENCOIGNURE CHARTRES
L'on y achète
L'OR, L'ARGENT,
Diamants, Bijoux, Greenbacks, Billets de Ville, et tous les billets qui n'ont pas cours.
N. B. — Ouvert de 7 heures du matin à 7 heures du soir. 30 mai—1 m PP

Vente au prix coûtant.
Un des plus grands stocks de marchandises sèches de la ville doit être vendu au prix coûtant et beaucoup des articles sont offerts à bien au dessous du prix coûtant au magasin de
M. REIMAN,
138....RUE DU CANAL....138
coin Baronne, en face de la confiserie de Lopez.
C'est la meilleure de toutes les occasions!
TRES jolies soieries à $1; grenadines, 25 à 30 cts; linons français imprimés [illegible]; [illegible]
[illegible]
Parasols en soie à $1 50. 2juin—1

AVIS.
HOTEL ST-CHARLES.
1er juin 1867.
DU 15 juin courant au 1er novembre, cet hôtel sera tenu sur le pied européen [illegible]. La grande salle à manger des familles, rue Gravier, une table qui sera pourvue de tout ce que le marché peut fournir. Les prix seront proportionnels aux circonstances actuelles. Les chambres à coucher [illegible]
[illegible] confort et ces dépenses n'augmenteront pas.
O. E. HALL, Propriétaire.
2juin—1m

Personnel.
MADAME HENRIETA HIMELY Y PINTADO petite fille de Madame Caroline Vidal de Herbeverria, [illegible]
[illegible] Zanja ou Calle de la Zanja No 4[illegible]. 2juin—1m

Avis aux Intéressés.
MATERNA HENRIETA HIMELY Y PINTADO ayant des droits légaux aux terres laissées par le capitaine Sebastian Pintado [illegible] de la Floride et par Nicolas Ma. Vidal de Herbeverria [illegible]
[illegible] 2juin—1m

AVIS.
MR. FAURE F. B. FILS prie la personne qui par erreur a retiré ses lettres du bureau de la Poste de les remettre dans le plus bref délai.
2 juin—1 f

ASPERGES! ASPERGES!
200 DOUZAINES d'asperges nouvelles de 8 pouces, en débarquement du steamship Cromwell, à vendre par J. B. MOLARI, Rue Royale, coin St Louis.
2 juin—3 f

Caisses à sirop.
" à Eau-de-vie,
" à Oranges,
" à Marasquin,
" de 5 livres à Candi,
" de 15 livres à Candi.
"Metropolitan Box Company."
HENRY OTIS, No 16, rue Natchez.
2juin—M.

Salle du Comité Exécutif du Parti National de Reconstruction, DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
Au coin des rues Royale et Douane.
Les assemblées régulières de ce Comité ont lieu tous les MERCREDIS SOIR, à sept heures et demie.
GEO. A. FOSDICK, président.
T. L. MAXWELL, secrétaire.

Habillements à des prix réduits.
Vente en gros et en détail.
BATISSE TULANE,
Nlle-Orléans, 2 juin 1867.
Nous avons réduit les prix de notre grand stock d'habillements de casimir d'été et de toile pour hommes et pour jeunes garçons. Nous vendons à très bon marché notre lingerie, [illegible], caleçons, &c. Nous avons un grand assortiment de belles malles en cuir pour femmes, des valises, des sacs et des malles Saratoga pour dames. Nous les offrons, à des prix réduits, en gros et en détail.
GARTHWAITE, LEWIS & STUART
Rue du Camp, Nos 21 et 23, Nlle Orléans.
271 Main street, Memphis, Tenn.
2juin—1

Succession de Claude Lagrange.
AVIS est par le présent donné aux créanciers de ladite Succession d'avoir, dans le délai de dix jours, à dater de la publication du présent avis, à se faire connaître et à présenter leurs réclamations avec les titres à l'appui, entre les mains des soussignés, et à ceux qui doivent à cette succession, à venir, dans le même délai payer leurs comptes.
E. EUDE, 196 rue Royale,
Avocat de l'exécutrice testamentaire.
29 mai—29 - 16 juin

Nueva Sociedad Lusitana de Beneficencia Mutua de la Nueva Orleans
AVISO ESPECIAL,
Los miembros que deben a la Sociedad por el año de 1866, tienen treinta dias para arreglar con el Tesorero, P. V. Relimpio, desde la 11 de la mañana hasta las 2 de la tarde, a los Nos 407 et 409 de la calle de Chartres (Moreau) y desde las 4 hasta las 6 de la tarde, a su residencia, No 248 de la calle Campos Eliseos, esquina Girod.
Por orden del Presidente.
A. A. MARCHAND, secretario
2mai—les mard. v et d.—en 30 j.

Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.
Avis spécial.
LES membres de cette Société qui doivent des quotités mensuelles pour l'année 1866 sont prévenus qu'un délai de trente jours leur a été accordé pour payer entre les mains du trésorier-assistant M. P. V. Relimpio, qu'ils trouveront à son bureau tous les jours, de 11 heures à 2 heures de l'après-midi aux Nos 407 et 409 de la rue de Chartres (autrefois Moreau) et de 4 à 6 heures du soir à sa résidence, No 248 de la rue des Champs-Elysées, coin Girod.
Par ordre du Président.
A. A. MARCHAND, Secrétaire.
2mai—3m Mar. V D

A louer,
Une des plus belles propriétés et des mieux situées, à Mandeville. La maison fait face au lac et offre tous les agréments qu'on peut désirer. On la louera meublée à un bon locataire. Pour plus de détails s'adresser à
F LANGE, Rue Toulouse, Nos 17 et 19.
1er juin—3 f

GEORGE F BROTT,
16............rue Fulton............16
NOUVELLE ORLEANS
CUIRS, LAINE ET MOUSSE
De toute qualité à vendre et à acheter. 6 avril—1 an

Avis important.
Aux acheteurs de cercles en fer.
Nlle-Orléans, 18 mai 1867.
A M. J. & T Butler
Nous soussignés, qui depuis nombre d'années, [illegible] Butler Buckle Cotton Tie [illegible]
[illegible]
SAML BOYD & CO.
Des Presses à coton Shippers, Union et de l'Independent Yard.
THOS. M SIMMONS & CO
Des Presses Alabama et Crescent City.
ISAAC RANDOLPH
De la Presse Pelican.
STANLEY & CO
De la Presse Commerciale.
C. H. CHASE,
De la Presse Virginia.
C. A. PASTEUR
Propriétaire de la Presse Cooper.
IRVINE KOPMAN & CO.
De la Presse des Marchands.
GAUTIER ALLAIN & CO.
De la Presse Penn.
R. M. PASTEUR
De la Presse Fire Proof.
Avez obtenu [illegible] Cercle à Coton [illegible] à la campagne.
W. A. BELL & CO.
Marchands de toile d'emballage et de cercles, Rue Natchez No 41, Nlle Orléans.

AVIS.
MONSIEUR EDMOND DUBOIS est chargé de ma procuration générale par acte devant Vous [illegible] notaire public.
T. BAILLY BLANCHARD Jr.
1er mai—3

AVIS.
MADAME SOPHIE MALARME informe le public qu'elle a vendu son magasin, rue du Canal, No [illegible], à Madame BERTHA GUILLET, qui [illegible]
1er juin—3f

LE RESTAURANT BOUDRO,
A l'extrémité du Chemin de Fer Pontchartrain,
est ouvert pour les
DEJEUNERS, DINERS ET SOUPERS
ON y trouvera les mets les plus délicats et les vins les plus fins du pays. [illegible]
1er juin—1m

CHAPELLERIE FRANÇAISE,
RUE DU CANAL, No 187 1/2,
VICTOR MOUTHOUS.
(Successeur du Magasin No 33 rue St. Charles.)
Fabricant de CHAPEAUX de Soie et le Casimir [illegible]
1er juin—3m

PAVILLON NATIONAL,
Au-dessous du Théâtre National,
RUE BARONNE.
CONCERT INSTRUMENTAL TOUS LES SOIRS,
OLIVEIRA et KITZINGER, exécutants.
[illegible]
LOUIS D BAUER, Propriétaire.
31 mai—1m

AVIS.
LE public est prévenu que la Société ayant existé rue Royale, No 249, entre MM. REBUFFAT et VALLÉE, a été dissoute d'un commun accord, à partir du 27 mai dernier. 31 mai—3f

Briques du Lac.
A vendre briques du Lac, qualité supérieure
LIVRABLES au choix de l'acheteur au Vieux ou au Nouveau Bassin. S'adresser à
JOHN G. MONROSE & CO.
No 5 rue Carondelet.
1 mai—3m

Demande de Chambre.
UN monsieur allemand demande une chambre bien garnie, avec ou sans la pension, dans le Troisième ou le Quatrième District. Il préférerait une maison française. S'adresser à B., boîte No 1. 31 mai—3

Cow Peas.
2000 BOISSEAUX COW PEAS de la meilleure qualité, pure plant—en magasin et attendus, à vendre par
J. C. MURPHY & CO.
Rue Poydras, No 54.
5 mai—1m

Société d'Assurance Equitable de la vie aux Etats-Unis.
ACTIF $3,000,000.
Revenu Annuel 2,000,000.
WM C. ALEXANDER, Président.
H. B. HYDE, Vice-Président.
GEORGE W. PHILLIPS, Actuaire.
J. W. ALEXANDER, Secrétaire.
[illegible]
FOSDICK & STOCKTON,
Agents généraux pour la Louisiane et le Texas, rue du Camp, No 90, coin Natchez. 11 mai—1m

Avis.
LOUIS DUVIGNEAUD, Notaire Public et Avocat,
4 mai—1m 56, Passage de la Bourse.

CONFISERIE.
J. JANE,
Rue du Canal, No. 204, coin Sud-Ouest de la rue des Remparts,
Succursale de l'établissement du coin des rues Remparts et Gravier.
GATEAUX, vins, liqueurs, conserves, gelées et fruits glacés. Les ordres pour les mariages et les bals sont promptement exécutés. — Salon de Lunch et de Crème à la glace. Ouverture, SAMEDI 11 du courant. 10mai—1m

Crescent Confectionery,
CHRISTIAN BRAUN,
No 390 RUE DES MAGASINS,
entre les rues Joséphine et St-André.
Salon de Lunch pour Dames.
Repas de noces et autres servis avec promptitude.
On remplira ponctuellement les ordres venant de campagne. 18 avril—3m

L. A. BELLANGER,
F. DUMONTEIL, SUCCESSEUR,
Coin Canal et Bourbon.
Confiseries! Patisseries!
LUNCHS! SOUPERS! REPAS SUR COMMANDE.
M. F. DUMONTEIL a l'honneur de prévenir le public qu'étant devenu acquéreur de cet établissement à partir de ce jour, il ne négligera rien pour continuer à mériter la vogue que son prédécesseur avait su acquérir. 16 avril—6m

MALADIES
M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.
[illegible]
F. GAUDOZ, pharmacien, encoignure Orléans et Bourbon

FAIR GROUNDS.
Dimanche, 2 juin 1867.
GRANDE REPRESENTATION PAR LES DEUX TROUPES COMBINEES DES FRERES BUISLAY ET ZANFRETTA.

La plus Grande Fête
Qui se soit donnée à la Nouvelle-Orléans.

ASCENSION du nouveau ballon monstre LOUISIANA, de 4,000 mètres, sous la direction de l'intrépide aéronaute A. GUSTE BUISLAY,
GRAND BAL, splendide [illegible] électrique [illegible] sous la direction de CHAS. YAEGER.
Les portes seront ouvertes à 6 heures du matin.
Ordre du Spectacle—le Jeu de toutes sortes par des acrobates de la ville [illegible]
Pour la première fois dans cette ville
GRANDE ASCENSION
Sur un nouveau plan.
M. A. BUISLAY fera son ascension sur une ROUE.
☞ On peut se procurer des billets à l'avance [illegible]
Prix d'entrée—Messieurs ... 50 cents.
Dames et enfants ... 25 cents.
Entrée gratis pour les voitures.

La Grande Ascension de Ballon
ET LE
GRAND FESTIVAL,
Par la seule
Famille BUISLAY.
qui devait avoir lieu dimanche dernier, sur le FAIR GROUNDS, aura lieu
DIMANCHE APRES-MIDI, 2 JUIN 1867,
Sur l'ilet situé dans la rue de l'ESPLANADE, à un ilet au-dessous de la rue BROAD.
ENTREE GRATIS.
Il sera fait une quête, sur Ballon, au profit des inondés, pendant le spectacle, sous la surveillance du comité chargé de recevoir l'argent.
Montagne à spiral,
par ETIENNE BUISLAY.
Ascension sur la corde tendue,
par ALEXANDRE ZANFRETTA.
Exercices gymnastiques,
par JOAQUIN BUISLAY.

Grande Ascension de Ballon!
par le jeune et intrépide aéronaute trapèze
ADOLPHE BUISLAY.
Il y aura des sièges confortables pour le public. On trouvera sur le terrain toute espèce de rafraîchissements et de spectacles.
N. B.—Les personnes qui désirent louer des tables, devront s'adresser à la famille Buislay, à l'Hôtel Omnibus, rue du Camp ou sur le terrain. 1er juin—2

EN débarquement du navire NARRAGANSET, de Bordeaux—
150 barriques de Vin pour famille.
25 barils Vin blanc
80 do Vinaigre blanc de Bordeaux.
—En magasin—
50 barils Madère et Sherry.
50 do Porto.
100 caisses Absinthe et Kirsch E. Pernod.
[illegible]
[illegible]
[illegible] Eau de Fleur d'Oranges,
[illegible]
21 mai—3m B. TIBLIER & CO. 14, rue Conti.

S. FUNK,
MARCHAND EN GROS de tabac en feuilles et cigares et en manufacturés, [illegible] Rue du Canal No [illegible]
Nouvelle-Orléans. 1er avril—1an

Eaux-de-Vie! Sardines à l'huile!
EN débarquement du navire W. L. Burroughs, de Bordeaux—
[illegible] Eau de Vie [illegible] Cognac [illegible]
A vendre par CESAIRE FABRY, Rue St Louis.
30 mai—3f

En débarquement du navire "Burroughs" venant de Bordeaux
50 barils Vins [illegible]
[illegible]
A vendre par [illegible] CANAGA, [illegible] Jefferson.
25 mai—1f

LE Dr DELAGRAVE,
56 rue Royale 56,
Interne des Hôpitaux de Paris.
Maladies des enfants, maladies [illegible] affections des yeux, [illegible]
GUERISON DE LA SURDITE
De 1 h à midi et 4 h à 6 heures [illegible] rue Royale.
22 mai—1m

Volé!
Samedi 25 Mai 1867.
UN BILLET hypothécaire de $[illegible] tiré par Manuel [illegible]
Le public est prévenu de ne pas négocier ledit billet.
29 mai—1f [illegible] THOMAS

Compagnie de Pétrole et d'huile de charbon de la Louisiane.
L'Assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le SAMEDI, [illegible] au bureau de M. W. B. Koontz, rue St [illegible] pour l'élection de treize Directeurs, pour douze mois.
28mai—3f L. A. FOURNIER, secrétaire.

Ardoises. Ardoises. Ardoises.
LES soussignés agents, au Sud, de la Compagnie d'Ardoises de la Pennsylvanie, sont prêts à recevoir des ordres pour ces excellentes ARDOISES. Ils auront constamment, pour ce marché, un approvisionnement qu'ils vendront à une grande réduction. Les POSEURS D'ARDOISES et les ENTREPRENEURS sont invités à venir examiner ces ardoises.
HENRY KNOX & CO,
16 mai—1m Rue de la Commune, No 19[illegible].

J. J. ALBERT,
IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.
CHAPELLERIE EN GROS,
43, RUE DE LA VIEILLE-LEVEE, 43
Nlle Orléans.
Les marchands de la ville et de la campagne trouveront chez lui un grand assortiment de chapeaux de toutes sortes, &c., &c.
5avril—3m—PP

Avis spécial.
LES négociants importateurs et propriétaires fonciers de la ville de la Nouvelle-Orléans sont respectueusement informés que les actions de la Compagnie d'Allège et de sauvetage de la Nouvelle-Orléans sont maintenant offertes au public.
[illegible]
E. FARRAND, Président.
5 mai—PPP M. Jos. THOMPSON, Sec.

LA LANGUE ANGLAISE.
Le Professeur G. W. Stickney,
Rue Baronne, No. 17.
DONNE des leçons aux classes du matin, de l'après-midi et du soir.
Il a aussi pendant donné une classe de grandes institutions. Référence, M. Eugène Delbour, au College Commercial.
Cours complet d'anglais, 6 mois d'avance ...$10
16 mai—1m

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir un dépôt des Eaux de la Source d'Abita [illegible]
[illegible]
3 juin—1m J. M. LABAT No 27 rue Madison.

J'AI l'honneur de prévenir mes clients et les familles que j'ai quitté le Collège [illegible], de la rue des Remparts, 440, pour transférer au No. 36 de la rue St-Jean, entre Canal et Commune. Les cours du jour pour les garçons et du soir pour les jeunes gens continueront à l'été.
Le Directeur, CH CARON.
25mai—1m 29juil.

Mme. SOPHIE SEEUWS,
No. 33, RUE ROYALE,
A l'honneur d'annoncer qu'elle va vendre toutes ses marchandises à un prix excessivement réduit, au prix d'encan, avant son déménagement pour son nouveau magasin, au No 196 de la rue du Canal, entre Baronne et Philippa.
Elle compte faire l'ouverture de son magasin de la rue du Canal vers le 1er de juin.
11 mai—1m SOPHIE SEEUWS.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, [illegible] la rue du Canal, près de Lopez.
[illegible] dents, sans souffrance, au moyen de [illegible] protoxide d'azote.
[illegible]

PLUS DE MAUX DE DENTS!
E. SARAUSSE,
Chirurgien-Dentiste,
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE
Il extrait les dents sans douleur—Heures de consultation, de 8 h. A. M. à 5 h. P. M. 17 mai—1f

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
[illegible]...RUE DU CANAL.......[illegible]
[illegible]
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
10 mai—1m PP

J. A. De HART,
DENTISTE.
17......................Dauphine......................17
29 mars—1an Près Canal.

A vendre
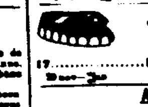
A la ferme de l'hôtel St. Louis, située sur le Chemin de Gentilly et le canal Marigny, deux VACHES, vaches Durham. Ayrshire et une laitière. COCHONS des races Windsor, Chester, Suffolk et Berkshire, purs. Pour plus de détails, s'adresser au bureau de l'hôtel St Charles.
[illegible]